

# Comme à Strasbourg, la vie nocturne divise les villes de province



Un soir, dans le quartier du Bouffay à Nantes (Photo : Frédéric Benon)

**Après l'hystérisation du débat sur la vie nocturne, Rue89 Strasbourg s'est demandé comment Toulouse, Rennes, Lille, Nantes et Clermont-Ferrand se débrouillaient. La formule magique pour une vie nocturne vivante et apaisée reste à trouver.**

Un concert interrompu par la police à 21h dans un café à Nantes, des bars qui affichent le nombre d'emplois menacés si les horaires de fermeture sont réduits à Lille, des riverains excédés par le bruit qui se regroupent en réseau national... Il n'y a pas qu'à Strasbourg que [la vie nocturne fait débat](#).

La thématique du bruit tourne bien souvent en un dialogue de... sourds. D'un côté, les patrons de bars qui en ont assez que leur profession soit pointée du doigt. De l'autre, des riverains excédés par les comportements de certains noctambules et réclament, surtout, un « droit au sommeil ». Petit tour d'ambiance à Lille, Nantes, Toulouse, Rennes, et Clermont-Ferrand.

## **À Lille, tension autour de la nouvelle charte de la vie nocturne**

Lille est une des premières villes en France à avoir mis en place en 2003 une charte de la vie nocturne. Mais suite à l'accroissement des nuisances sonores dans certains quartiers et d'agressions, comme [une fusillade à la sortie d'une discothèque qui avait coûté la vie à deux personnes](#) en septembre 2012, Martine Aubry, maire (PS) de la ville, a décidé [de revoir cette charte](#).

Seulement la nouvelle version entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2015 [cristallise les tensions entre les professionnels de la nuit et la municipalité](#). Les bars des quartiers Masséna-Solférino et du vieux Lille, qui bénéficiaient d'un régime dérogatoire leur permettant d'ouvrir jusqu'à 3 heures du matin se voient réduire à trois jours (du jeudi au samedi) ces ouvertures tardives. Le reste de la semaine, ils doivent fermer à 1 heure du matin.

Une décision qui a fait bondir les patrons des bars concernés qui regrettent de ne pas avoir été consultés. En signe de protestation, [certains ont affiché en devanture « touche pas à mon bar », avec le nombre d'emplois menacés](#) s'ils étaient obligés de fermer plus tôt. La tension avec la mairie est telle que les patrons de bars ne se risquent à aucune déclaration. Tout comme le syndicat de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH-59) qui reste prudent, car il souhaite renégocier certains points de la nouvelle charte :

« La Ville ne fait pas beaucoup d'efforts pour nous. Ils veulent faciliter les procédures de fermetures administratives lorsqu'il y a besoin, renforcer encore les patrouilles de police municipale.... Nous, on tente de revenir sur chaque point. »



Trois emplois seraient menacés au bar O'Scotland, rue de Solférino, si la nouvelle charte de la vie nocturne est appliquée en l'état (Photo : La Voix du Nord)

Du côté de la mairie, on minimise les réactions des professionnels. Franck Hanoh, adjoint au maire (PS), délégué à la vie nocturne, justifie la nouvelle charte par une série de dérives :

« Cette charte fait pas mal râler, mais elle n'est pas liberticide. Les professionnels ne considèrent que l'aspect restrictif des horaires. On avait énormément de plaintes concernant le bruit, les gens qui s'abreuvent d'alcool, qui urinent... En ma qualité d'adjoint à la vie nocturne, je devais agir. Un établissement a subi une fermeture administrative pour nuisances sonores. Depuis, les riverains dorment ! On est capable de démontrer que certains établissements posent problème. »

Car à Lille, les patrons des bars sont aussi confrontés aux riverains dont certains, excédés par le bruit, n'hésitent plus à rentrer dans un rapport de force. En octobre dernier, [un voisin d'un](#)

[bar avait dégradé l'amplificateur de son alors qu'un concert s'y déroulait](#). Il souhaitait marquer le coup et créer une « prise de conscience ».

Pour Johanna, gérante du bar La Chapelle, situé hors du secteur Masséna-Solférino, il est de plus en plus difficile de pratiquer son métier, même si elle n'est pas concernée par la nouvelle charte :

« Les règles et les lois sont de plus en plus brimantes et nous devenons des vaches à lait : les plaintes pour nuisances sonores se multiplient, les amendes pour les terrasses qui dépassent un peu trop le carré autorisé... Il est impossible de tout pouvoir respecter dans la norme, surtout en terme de bruit. Et ce que fait la mairie avec cette nouvelle charte déplaît énormément. »

Le débat autour de la vie nocturne ne concerne pas seulement les bars : ils touchent aussi plus largement la vie culturelle avec les cafés-concerts. [Une pétition sur Internet a recueilli plus de 7 000 soutiens](#) pour des cafés menacés de fermeture ou contraints d'annuler des spectacles sous pression des riverains.

**À Nantes, les riverains traités de « djihadistes du sommeil »**

## **« Vivre la ville », le réseau national des riverains**

Le 10 février dernier, plusieurs associations et collectifs de riverains issus des quatre coins de la France se sont regroupés à Paris en réseau national, »[Vivre la ville](#)« qui rejoint l'action déjà menée dans la capitale par « Vivre Paris ». Il compte au total près de 46 associations dont une trentaine sont parisiennes. Calme Gutenberg, Bien Vivre Toulouse Centre, les associations de riverains nantaises ont également rejoint le réseau. Les problématiques de la vie nocturne s'étendent au-delà des frontières puisque des membres d'associations de riverains de Lisbonne, Barcelone, Genève et Londres avaient fait le déplacement.

À Nantes, la vie nocturne s'est invitée dans les débats politiques lors de la campagne des élections municipales. Un éphémère « maire de la nuit », inspiré d'un modèle néerlandais avait été [élu au premier tour sur les réseaux sociaux](#) puis au second tour grâce aux urnes installés dans des bars nantais qui se prenaient au jeu.

Arnaud Tesson est resté maire de la nuit pendant quatre mois et demi, avec un co-maire, Vincent Beillevaire, le temps de rencontrer tous les candidats, mais aussi les acteurs de la nuit : des étudiants, des épiceries, des associations de prévention, des patrons de bars, et... des riverains. Il se souvient de sa rencontre avec ces derniers :

« Ça s'est très mal passé avec eux. Ils ont dit que j'étais malhonnête, m'ont reproché d'alcooliser la jeunesse. Mais au moins on les a rencontré. Ils ne sont pas très écoutés par la mairie en tant qu'interlocuteurs. Pourtant à Nantes, on a quand même une culture de la médiation pour la vie nocturne. Mais eux, ils sont dans l'excès... Ils demandent tout simplement à ce que les bars disparaissent. »

À Nantes, on compte quatre collectifs et associations de riverains (Association pour la sauvegarde du quartier Guist'hau Delorme, Habiter Le Bouffay, Le Collectif du Quartier du Calvaire, et Les rues de Graslin). À la base créés pour la conservation de l'architecture et du patrimoine du quartier, l'association pour la sauvegarde du quartier Guist'hau Delorme s'est

peu à peu muée en défenseur du sommeil des riverains. Sa présidente, Joëlle Arz, regrette l'attitude de certains acteurs de la nuit :

« Ils sont d'une arrogance et d'une indécence pas possible. Ils ont traité le président de l'association des Rues de Graslin de djihadiste du sommeil ! Ici, c'est le bazar toute la nuit, entre les bars, les kebabs et les épiceries. Résultat : on trouve des soutiens-gorges accrochés à la porte du coiffeur, et du vomi du lundi au dimanche. Nous ce qu'on réclame c'est une limite d'heure et des opérations coups de poing : ces masses de gens qui se trimbalent la bouteille à la main, il faut les taxer au porte-feuille (*l'amende est à 35€, ndlr*), il faudrait que des équipes de policiers quadrillent le secteur. C'est réalisable. On reste dans le modéré et le raisonnable, on ne demande pas la Lune ni les étoiles en prime. »

### **La mairie de Nantes en « diète médiatique »**

Certains, comme Denis Tallédesc, directeur du collectif Culture Bar-Bars, la fédération nationale des cafés-culture, forte de plus de 200 adhérents en France, estime que s'en prendre aux patrons de bars met la profession en danger :

« Il faudrait plutôt focaliser sur les 80% de l'alcool qui est acheté en moyenne chaque année dans les grandes surfaces. Au final, les débits de boissons ne servent que 12 à 15% de l'alcool consommé en France : on est loin de l'image de ceux qui veulent alcooliser la jeunesse. »

La mairie (PS) de Nantes n'a pas souhaité s'exprimer, arguant une « diète médiatique » après [l'épisode d'un concert dans un café interrompu au bout de dix minutes par la police municipale](#). Une source explique qu'habituellement ce sont les quatre agents de la brigade nocturne qui interviennent dans les bars, mais ces derniers étant en vacances, des agents municipaux ont pris le relais... « sans médiation ».

Après Paris, Nantes devrait lancer son [Conseil de la nuit en septembre](#). À l'initiative de la mairie, cette assemblée réunira tous les acteurs de la nuit, riverains compris. Les prémices sont déjà en place avec des consultations citoyennes du type « Et vous vos nuits, elles ressemblent à quoi ? », des conférences thématiques, des forums, et, au mois d'avril, une conférence d'envergure nationale.

### **À Toulouse, priorité à la lutte contre l'alcoolisme des jeunes**

Quatrième ville de France, Toulouse fait partie des villes où la concentration de boîtes de nuit en centre-ville est la plus élevée. Les problèmes avec les riverains sont fréquents, mais Jean-Jacques Bolzan (UDI), adjoint au maire en charge du commerce et de l'artisanat, insiste sur la nécessité du dialogue :

« Chez nous, la météo facilite la vie nocturne, il y a toujours un juste milieu à trouver entre les riverains et les exploitants. Toutefois, je ne suis pas du tout pour le "laisser faire", ou le chantage, qui ne marche pas. Il y a des règles à respecter. La précédente mairie faisait stopper les rondes de la police municipale à minuit, nous les avons remises à 3 heures du matin. D'ici un an, un an et demi, on va doubler les effectifs de police municipale. »

Le but : lutter contre l'alcoolisation dans les rues de la ville rose, notamment sur les marches du quai Saint-Pierre, créés au printemps 2014 et fréquentées par 500 à 600 toulousains. Dans le département de la Haute-Garonne, l'usage régulier de l'alcool concerne 14% de la

population contre 10,5% en France. Pour endiguer les accidents dus à l'alcool, la mairie a par exemple étendu les horaires du métro les vendredi et samedi jusqu'à 3 heures du matin, au lieu de 1 heure auparavant.



Les marches du Quai Saint-Pierre sont fréquentées par des centaines de personnes chaque soir en été. (Photo : Mairie de Toulouse)

Christophe Vidal a été élu maire de la nuit en novembre 2013 (pour deux ans) sur les mêmes modalités qu'Arnaud Tesson à Nantes. Il publie le magazine [Minuit, qui interroge tous les aspects de la vie la nuit](#). Il est aussi le président de l'association Toulouse Nocturne qui collabore avec la mairie et la préfecture sur le Plan de lutte contre la consommation excessive d'alcool. D'après lui, il faut se méfier du « tout législatif » mais reconnaît qu'il existe un vrai problème de santé publique :

« On doit faire des plans de lutte contre l'alcool consommé n'importe comment. Mais sans ajouter de la réglementation pour les exploitants de bars. Ici, le véritable souci se situe plutôt à l'extérieur. Tout le monde a peur qu'un jeune se retrouve dans la Garonne. On réfléchit déjà avec la mairie à un dispositif pour amarrer une péniche le long du quai, et qui serait une sorte de mur entre les jeunes et le fleuve. »

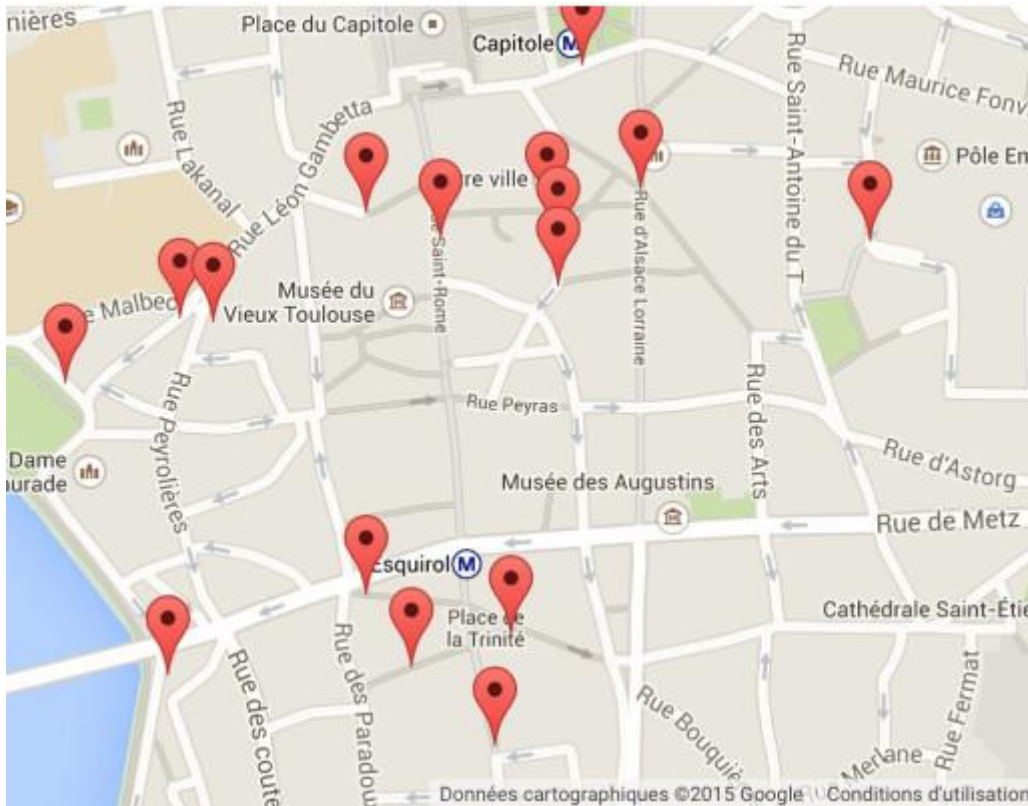
**« Seule option qu'il nous reste : le tapage médiatique »**

De l'autre côté, deux associations de riverains : « Bien vivre Toulouse centre » et « Vivre à la Daurade ». Pour Ramon Noël, fondateur de « Bien vivre Toulouse centre », active depuis septembre dernier, la mairie méprise le riverain :

« On supprime trois terrasses sur 800 : c'est de l'enfumage ! Elles prolifèrent de manière anarchique et pendant huit mois de l'année, c'est infernal. À Toulouse, dans l'hyper-centre, quelqu'un de normalement constitué ne peut plus dormir. On demande juste l'application de la loi : moins de terrasses et des terrasses plus petites !

On nous sort en permanence l'argument économique et commercial pour les bars, mais il est dérisoire. Certains font du fric sur le bruit, pour attirer les jeunes. Un élu de Toulouse a même ainsi fait la promotion de la ville aux étudiants : «vous verrez, c'est formidable, c'est une ville festive». La seule option qu'il nous reste est d'alerter Bruxelles, se former en réseau, et faire du tapage médiatique. »

L'association compte bien se faire entendre et peser de tout son poids dans les débats autour de la vie nocturne. Sur [son site](#), on trouve une carte des lieux de tensions entre riverains et établissements de nuit. « Bien vivre à Toulouse centre » fait d'ailleurs appel aux témoignages sur ces points, en assurant d'une « absolue discrétion ».



« Cette carte constitue un observatoire permanent et actualisé des lieux de tensions et des désordres en ville » (Capture d'écran tirée du site de Bien Vivre Toulouse Centre)

### **À Rennes, on ne veut plus de la « rue de la Soif »**

Ville étudiante par excellence avec près de 60 000 étudiants, la capitale bretonne est systématiquement confrontée aux problèmes d'alcoolisme et aux nuisances sonores. La réputation de la rue Saint-Michel, dite « rue de la soif » n'est plus à faire. Célèbre avec ses onze bars qui font la joie des fêtards, elle est aussi le lieu où un jeune homme de 23 ans a été poignardé en 2009. L'affaire avait marqué les esprits d'autant que la raison de la dispute était futile : l'accès aux toilettes d'un bar.

Gildas Le Guernigou, directeur de la Tranquillité publique de la Ville de Rennes, estime qu'il y a eu trop de laxisme :

« Cette rue n'est pas la meilleure chose qui nous soit arrivée. La cohabitation n'est pas très bonne et les riverains se plaignent souvent. Nous sommes dans un processus de refonte de la charte de la vie nocturne qui date de 2009. Certains élus préconisent de mettre tous les bars dans la rue Saint-Michel, car ainsi alignés sur 100 mètres de long ils seraient plus faciles à surveiller, d'autres disent au contraire qu'il faut tout déconcentrer. »

Il était un temps question d'établir une cartographie du bruit afin de remédier aux éventuels soucis de nuisances sonores, mais la mairie y a renoncé car ce serait « trop compliqué ». Au cours des soirées, des Noz'ambules, sortes de médiateurs, arpentent les rues de la ville pour y faire de la prévention.

### **La ville de Rennes rachète les bars... pour les fermer**

La police municipale mène souvent des « opérations cartables », coordonnées avec la police nationale : les sacs sont contrôlés, et l'alcool pouvant se trouver à l'intérieur, confisqué. Mais le résultat est que les groupes d'amis s'alcoolisent en peu de temps dans des appartements avant de rejoindre une soirée, déjà imbibés.

Pour endiguer le phénomène de suralcoolisation et les problèmes avec les riverains, la municipalité rennaise use, sans trop le dire, de son droit de préemption pour racheter les fonds de commerce de certains établissements de nuit, [ce qu'elle a déjà fait dans la rue Saint-Michel](#).

Selon Emmanuel, responsable du bar l'Atelier de l'Artiste situé sur la place Sainte-Anne, autre point de rendez-vous des noctambules rennais, cette situation est la conséquence de la mauvaise gestion des établissements par des patrons peu respectueux de la réglementation :

« En quatre ou cinq ans, la rue Saint Michel est devenue du vrai n'importe quoi à cause de certains patrons. Ils n'étaient pas prédestinés à faire ce métier et ont laissé faire certains débordements. Résultat : mauvaise réputation. Tout le monde y perd dans cette histoire car maintenant, ils veulent refaire la charte de la vie nocturne et certainement intensifier une répression à deux balles. »

### **À Clermont-Ferrand, un chiffre d'affaire divisé par deux pour certains bars**

À Clermont-Ferrand, ville universitaire qui compte près de 17% d'étudiants, la vie nocturne est aussi un sujet sensible. Le long du boulevard Trudaine, très fréquenté par la population estudiantine, les patrons de bars sont amers et ne souhaitent pas s'exprimer : certains ont vu leur chiffre d'affaire divisé par deux dès que la dérogation pour fermer à 2 heures du matin leur a été retirée. Ils ferment désormais à 1 heure le week-end et à minuit et demi en semaine. Un de leur collègue, Yann, gérant du pub Le Ness, situé rue Eugène Gilbert, témoigne :

« Pour eux le préjudice est énorme. Dès qu'on a le quelconque souci de bruit, de voisinage, de clients, la mairie nous retire la dérogation de fermer à 2 heures. Et le boulevard Trudaine c'est vraiment la rue des bars, alors imaginez le préjudice économique... Nous on est au pied d'un immeuble de six étages et nous n'avons pas de "chuteurs". On est bien obligés d'être responsables dès le départ, sinon on sait qu'on aura des ennuis. La mairie tue la nuit à Clermont-Ferrand et nous sur le terrain on sent un véritable resserrage de vis. »

Sujet sensible ici aussi, la mairie n'a pas donné suite à nos sollicitations. Sébastien, gérant du bar The Still, souligne un manque d'engagement de la part de la Ville sur ce sujet :

« J'entends souvent que Clermont-Ferrand c'est "mort", qu'il n'y a pas de nouvelles choses ouvertes. C'est une ville étudiante pourtant. La Ville n'encourage rien et est sévère : en gros, si on a pas de plainte, l'autorisation de fermer à 2 heures est reconduite. Par exemple, on a fait

l'objet d'une main courante. On a tout de suite réagi en embauchant un "chuteur" et en entamant le dialogue avec les riverains. »

### **Pas de vie en dehors du centre-ville**

Nicole Nussbaum, présidente de Calme Gutenberg, recommandait de calquer Strasbourg sur le « modèle » de Clermont-Ferrand : louer aux établissements de nuit des locaux à l'extérieur de la ville dans une zone commerciale. Sauf qu'à Clermont-Ferrand, et comme partout ailleurs, la grande majorité des activités nocturnes n'est pas excentrée. Jean-Marie Cistrier, président du syndicat des métiers de l'hôtellerie du département, confirme :

« On a pas mal de boîtes de nuit en ville, l'essentiel de la vie nocturne se fait dans Clermont-Ferrand et c'est d'ailleurs ce qu'il faut préserver. Dès qu'on installe des établissements hors du centre, ce sont souvent de grandes chaînes de bars de lieux dansants qui prennent le relais, et tuent le commerce artisanal. »

Au final, un des seuls point sur lequel les riverains et les patrons de bars s'accordent : la loi de 2008 interdisant de fumer dans les lieux publics, dont les établissements de nuit, poussant les clients sur les trottoirs. Mais difficile voire impossible, d'après les débitants de boissons, de pouvoir gérer à la fois l'intérieur et l'extérieur des lieux de nuits sans qu'il n'y aient jamais le moindre accroc.

Denis Tallédesc du Collectif Bar-Bars conclut :

« Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on comptait près de 500 000 cafés et bars en France. Aujourd'hui, il n'en reste que 35 000. Il y a toute l'évolution des lois et de la réglementation qui est passée par là, mais la problématique se situe aussi ailleurs : c'est le bien vivre ensemble. Face à la problématique de la vie nocturne, on est sur une bascule sociale, une forme d'anglo-saxonisation et d'individualisation de la société. Quand il y a un problème, on porte plainte ou on appelle la police. L'essentiel est de renouer le dialogue. »

Source : <http://www.rue89strasbourg.com/index.php/2015/04/03/societe/vie-nocturne-villes-province/>